



Retour sur le 3^e Séminaire « Les Zones Humides du GERS »

Mardi 11 décembre s'est déroulé le 3^e séminaire des zones humides du Gers, organisé par l'ADASEA du Gers, avec le soutien de l'Agence de l'Eau Adour Garonne, de la Région Occitanie, du Fonds Européen de Développement Régional et du Conseil Départemental du Gers. Après avoir excusé le Président Philippe Martin, Lydie Toison, Vice-présidente du Conseil Départemental du Gers, a ouvert la séance en rappelant les engagements du CD 32 en faveur de la biodiversité, notamment au travers la gestion des Espaces Naturels Sensibles qui mobilisent à eux seuls 1 million d'euros. Lydie Toison a également rappelé que les zones humides ne doivent plus être une contrainte mais un atout et que leur bonne gestion n'est plus une option mais bien une nécessité au regard des événements climatiques de cette année : inondations, glissements de terrain et une érosion sans précédent.

Le Président de l'ADASEA du Gers, Marc Didier, éleveur, s'est félicité de la diversité de la centaine de personnes présentes, « à l'image de notre association, atypique, parfois incomprise qui tente de concilier agriculture et environnement » et de rappeler la nécessité du rôle des agriculteurs dans la gestion des territoires, notamment dans un département comme le Gers.

Les présentations se sont ensuite succédées pour présenter le bilan de 16 ans d'actions de la Cellule d'Assistance Technique aux Zones Humides (CATZH32). Avec un réseau de 682 gestionnaires, agriculteurs, particuliers ou collectivités, la CATZH accompagne la gestion de 1686 ha de milieux humides, la restauration de prairies, de mares et d'étangs, la préservation d'espèces protégées en concertation avec les agriculteurs ou encore la lutte contre les espèces exotiques envahissantes via des chantiers participatifs d'arrachage. La matinée fût aussi ponctuée par l'intervention de Gérard Dubrac, Président de la Communauté de Commune de la Ténarèze et maire de Condom dans le cadre de la renaturation de l'étang de Montréal et du pont d'Artigues, expliquant que la collectivité fait ainsi le choix de la qualité de vie « car c'est une ressource non délocalisable ! » qui peut permettre de rendre le secteur attractif et d'inverser la tendance démographique. L'Agence de l'Eau Adour Garonne, à l'initiative et financeur des CATZH aux côtés de la Région et du Fonds Européen de développement Régional, a présenté en avant-première son 11^e programme (2019-2024) avec un budget de 250 millions d'euros par an, dont 40 millions pour les milieux aquatiques. « Augmenter la capacité de résilience des milieux aquatiques vis-à-vis des changements climatiques » est désormais un objectif central. A la suite du buffet de produits locaux, les participants ont pu assister au film sur les Zones Humides du Tarn et Garonne tandis que d'autres se prêtaient au Jeu de Rôle « prairies naturelles inondables ». L'occasion pour des éleveurs de se glisser quelques minutes dans la peau d'un agent de la DDT, et vice versa...

L'après-midi a débuté avec le témoignage des 5 gagnants du Concours des Pratiques Agro-écologiques depuis sa création. Si le ton de ces éleveurs passionnés se veut optimiste au travers l'évocation de l'utilité des prairies humides au sein de leur élevage et de la résilience de celles-ci lors d'épisodes secs ou pluvieux, les difficultés que rencontrent ces éleveurs bovin ne tardent pas à refaire surface : « mon exploitation, je la fais vivre, mais elle ne me fait pas vivre...j'aimerais que ce boulot, que j'aime et que je fais bien, soit rémunéré ! ». Cette crise de l'élevage est pointée du doigt par Jérémie De Ré, président du jury du Concours depuis 3 ans et président des Jeunes Agriculteurs du Gers, qui regrette que des systèmes aussi respectueux de l'environnement ne soient pas soutenus et que des éleveurs ne tirent pas un revenu décent de cette activité.

Cette absence de valeur ajoutée, Yves Brugière, co-auteur du rapport interministériel « Préservation de l'élevage extensif, gestionnaire des milieux humides », la pointe du doigt : « sans cette valeur ajoutée, ces systèmes d'élevage ne peuvent pas être pérennisés », or, sans élevage, plus de gestion intégrée et respectueuse des zones humides... Le rapport est formel : « les élus doivent se sentir responsables de cette problématique » et ce fut tout l'objet de la table ronde qui suivit.

Animée par Pierre Escorsac, et réunissant Fatma Adda, Conseillère Régionale Occitanie, Yves Brugière, Marc Didier, Président de l'ADASEA du Gers, Bernard Malabirade, Président de la Chambre d'Agriculture du Gers, Lydie Toison, Vice-Présidente du Conseil Départemental du Gers, Elisabeth Dupuy-Mitterrand, Présidente du PETR d'Armagnac, Robert Luche, éleveur, gagnant du Concours des Prairies Fleuries 2017 et Sarah Briand, chargée d'intervention à l'Agence de l'Eau ADOUR GARONNE autour de la question « Peut-on maintenir les

Zones Humides et leurs services écologiques sans élevage ? ». Question à laquelle les participants répondent unanimement que l'élevage est nécessaire pour « protéger notre département » ; « d'autant plus si nous ne voulons pas devenir la banlieue de Toulouse » ajoute Elisabeth Dupuy-Mitterand, qui souhaite faire des zones humides un facteur de développement local, pourquoi pas en relançant le projet RAMSAR. Lydie Toison fait le point : « Aujourd'hui, ce que l'on peut faire au CD32, c'est fédérer ». Fatma Adda indique que la Région Occitanie, pleinement consciente de ces enjeux, a pris un tournant historique avec de nouvelles orientations en faveur de la gestion de l'eau, de la biodiversité et de la lutte contre le changement climatique. Fatma Adda appelle aussi de ses vœux une politique de ré-équilibre territorial. Le président de la Chambre d'Agriculture rappelle les enjeux autour de l'Indemnité Compensatrice de handicap Naturel dont la perte met à mal de nombreux élevages gersois déjà fragiles et lance un appel à Fatma Adda, à la Région : « Reverser 0.7% des aides ICHN des communes qui la conservent à celles qui la perdent suffirait à combler le déficit et ce n'est pas de la pitié : ces éleveurs en zone défavorisée le méritent ! » ; il a aussi fait un appel de pied en direction du CD32 : « pourquoi pas une concertation participative sur les nouvelles orientations des exploitations agricoles, à l'image du budget du CD dont se sont emparé les Gersois ? ». Sarah BRIAND a indiqué que l'Agence de l'Eau pourrait expérimenter dès 2019 les Paiements pour Services Environnementaux sur les zones humides, donnant une autre piste de reconnaissance du travail des éleveurs.

Sensibiliser, communiquer, mobiliser et agir vite, tels ont été les maîtres mots des participants de la table ronde, tous conscients de l'urgence de cette crise de l'élevage qui persiste. Finissant sur une note d'optimisme, les présidents de l'ADASEA et de la Chambre d'Agriculture se réjouissent malgré tout car « citoyens, élus et agriculteurs se prêtent désormais à un vrai dialogue et les débats environnementaux arrivent à un degré de maturité remarquable ». Alors, pour l'ADASEA du Gers, mission réussie ? Cette table ronde laisse entendre que les efforts de l'Association ne sont pas vains, mais la tâche est encore conséquente pour faire avancer agriculture et environnement main dans la main et préserver ainsi l'élevage et la biodiversité.

L'ADASEA («**Association de Développement, d'Aménagement et de Services en Environnement et en Agriculture du Gers**») est une structure associative à l'écoute du monde rural qui participe à la mise en œuvre des politiques publiques territoriales dans les domaines de l'agriculture, de l'aménagement et de l'environnement.

Depuis 50 ans, grâce à une connaissance approfondie des acteurs du monde rural, un travail de proximité avec les agriculteurs, des relations privilégiées avec les organisations professionnelles agricoles mais aussi les associations environnementales, elle accompagne les territoires dans une logique de développement durable.

L'ADASEA travaille à une gestion équilibrée des territoires ruraux qui :

- prenne en compte l'économie, le social, l'occupation de l'espace et l'environnement,
- réponde aux aspirations et besoins de la société et de la population,
- contribue au maintien d'un tissu rural dynamique.

Association agréée de protection à l'environnement, elle s'inscrit à la croisée des problématiques agriculture-environnement, pour œuvrer à une réelle prise en compte de l'environnement, pragmatique, efficace et dénuée de toute idéologie.

ADASEA du GERS

Maison de l'Agriculture - Route de Mirande - BP 70161 - 32003 AUCH CEDEX

05 62 61 79 50 - Mail : a032@adasea.net - Site : <http://www.adasea32.fr>



Action cofinancée par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne et par le fonds européen de développement régional